BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est

Décision n° 4159 du 9 avril 2020 portant promotion du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin

NOR: INTJ2008302S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 13369 du 5 décembre 2019 (NOR: INTJ1930004S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2020 :

Pfleger Laurent NIGEND: 145241 NLS: 8003870

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er mai 2020 :

 Fénéon Pierre
 NIGEND : 232239
 NLS : 8085454

 Kuster Nathalie
 NIGEND : 225623
 NLS : 8084206

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er mai 2020 :

 Huss Arnaud
 NIGEND : 226875
 NLS : 8075316

 Labolle Fanny
 NIGEND : 226880
 NLS : 8075321

 Coutant Blandine
 NIGEND : 303420
 NLS : 8090886

 Chopin Laëtitia
 NIGEND : 263777
 NLS : 8112333

 Berthold Elodie
 NIGEND : 235084
 NLS : 8080381

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mai 2020 :

 Scherrer Mikaël
 NIGEND : 340164
 NLS : 8110747

 Cailbeaux Jean-Charles
 NIGEND : 224942
 NLS : 8074305

 Armand Sébastien
 NIGEND : 236926
 NLS : 8081889

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 avril 2020.

Le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin, M. CLERC